

-----***-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----***-----

**AUTORITE DE REGULATION DES
MARCHES PUBLICS (ARMP)**

-----***-----

Adresse postale : 08 BP 0791
Tel : +229 30 50 57/ 21 30 50 56
Adresse mail : contact@armp.bj
Site web: www.armp.bj

-----***-----

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES
PUBLICS DE LA COMMUNE D'ADJARRA AU TITRE
DE LA GESTION BUDGÉTAIRE 2023**

**RAPPORT DEFINITIF DE LA MISSION D'AUDIT DE CONFORMITE ET DE
MATERIALITE**

Mission réalisée par le Groupement de Cabinets



Siège Social : Parcelle « k » Lot 210 Godomey quartier Wlaba, Commune d'Abomey Calavi, Bénin
Tél : (00229) 01 95 19 07 57 / (00229) 01 20 22 43 63 / **Email** : cabinetbelmag@gmail.com

&

0121324746 / 03BP 1678 Cotonou
everest@everest-expertises.com

Décembre 2025



i. Résumé exécutif

Le présent résumé exécutif synthétise les résultats clés issus de l'audit des marchés publics de la **Commune d'Adjarra** pour l'exercice **2023**. L'analyse a été conduite selon la méthodologie définie dans le **Référentiel d'audit 2025**, en s'appuyant sur des grilles de vérification normées et des outils de mesure de la performance.

⇒ Volume de marchés analysés :

Au total, dix-neuf (**19**) **marchés** ont été recensés pour un montant global de trois cent dix-sept millions huit cent soixante-onze mille neuf cent vingt-sept (**317.871.927**) **FCFA**. **L'échantillon retenu** pour l'audit comprend dix (**10**) **marchés**, représentant (**52,63**) % du nombre total et (**51,16**) % de la valeur totale, soit un montant cumulé de cent soixante-deux millions six cent vingt-deux mille trois cent cinquante (**162.622.350**) **FCFA**.

⇒ Complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés :

L'analyse de la complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés s'appuie sur la vérification des pièces obligatoires dont l'absence a d'incidence sur la conformité des procédures de passation et d'exécution du marché. Les **10 marchés sélectionnés** ont été jugés **auditables**, avec un taux moyen de disponibilité de pièces obligatoires de **97,47%**.

⇒ Résultats de conformité :

À l'issue des vérifications, les dix (**10**) **marchés audités** ont été déclarés **conformes**, représentant **100%** des marchés sélectionnés.

⇒ Synthèse des constats et appréciations globales

N°	Domaine évalué	Niveau de conformité (%)	Opinion	Observations clés
1	Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution	97,47%	Très Satisfaisant	Défaut de certaines pièces dont l'absence est sans incidence sur la conformité du marché.
2	Conformité de la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante	92,11%	Très satisfaisant	L'absence de preuve pour la fréquence de réunion statutaire -
3	Conformité de la procédure de passation et de l'exécution	100%	Très satisfaisant	-

Sources : Synthèse des constats et appréciations globales

⇒ Recommandations clés :

Suite à l'évaluation des différents domaines de la gestion des marchés publics, et compte tenu du niveau de conformité global jugé satisfaisant, les recommandations suivantes sont proposées afin de renforcer la performance et la qualité des procédures :



Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de renforcer le système de classement et d'archivage des documents relatifs aux marchés publics. Cela contribuera à garantir une traçabilité complète et à faciliter les audits futurs.



Conformité de la planification, de l'organisation et du fonctionnement interne de l'Autorité Contractante

Il est conseillé de renforcer les capacités du personnel en matière de gestion des marchés publics. Par ailleurs, la mise en place d'un mécanisme d'évaluation régulière du fonctionnement interne permettrait d'identifier de manière proactive d'éventuelles améliorations, contribuant ainsi à l'efficacité et à la fiabilité du dispositif interne.



Conformité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de documenter systématiquement toutes les étapes de la passation et de l'exécution des marchés afin de faciliter la disponibilité des documents et de faciliter des contrôles et audits futurs. Il faudra également veiller au respect des délais de passation et d'exécution des marchés.

ii. Difficultés rencontrées lors de la mission d'audit

Malgré la bonne collaboration des autorités contractantes, les difficultés suivantes ont été relevées :

- le délai très court imparti pour la réalisation de la mission vu le nombre de marchés à contrôler et les diligences à mettre en œuvre ;
- le manque de pièces contractuelles dans certains marchés limitant la possibilité de réaliser une revue approfondie ;
- des problèmes d'archivage des dossiers qui ont ralenti le déroulement de la mission, avec des temps de recherche parfois très longs.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES.....	5
1. Introduction.....	7
2. Cadre Juridique et Normatif de Référence.....	8
3. Objectifs assignés à la mission d'audit.....	9
3.1 Objectif général de la mission	9
3.2 Objectifs spécifiques de la mission	9
4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés.....	10
4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité.....	10
4.2 Outils d'évaluation utilisés	13
5. Présentation des Données Globales des Marchés et des Modes de Passation.....	15
5.1 Présentation des Données Globales des Marchés.....	15
5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation	15
6. Respect des procédures de passation des marchés publics.....	16
6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics	16
6.1.1. <i>Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics.....</i>	<i>16</i>
6.1.2. <i>Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante</i>	<i>18</i>
6.1.3. <i>Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives.....</i>	<i>19</i>
6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés	20
6.2.1. <i>Échantillonnage des marchés à auditer</i>	<i>20</i>
6.2.2. <i>Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation</i>	<i>21</i>
6.2.3. <i>Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables.....</i>	<i>23</i>
6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés	50
6.3.1. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés</i>	<i>50</i>
6.3.2. <i>Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés.....</i>	<i>52</i>
6.3.3. <i>Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution</i>	<i>57</i>
6.3.4. <i>Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés).....</i>	<i>60</i>
6.3.5. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés</i>	<i>60</i>
6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.....	61
6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes.....	65
6.1 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours	65
6.2 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés	66
7. CONCLUSION	69
8. ANNEXES	71

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES

AC	Autorité Contractante
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
AOF	Attributions, Organisation et Fonctionnement
AP	Absence de preuve
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
APCMP	Avis Public à Candidature de Marchés Publics
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
AOON	Appel d'Offre Ouvert National
AOOI	Appel d'Offre Ouvert International
CCMP	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
COE	Commission d'Ouverture et d'Evaluation/Comité d'Ouverture et d'Evaluation
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DCMP	Délégué du Contrôle des Marchés Publics
DDCMP	Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DAC	Dossier d'Appel à Concurrence
DC	Demande de Cotation
DRP	Demande de Renseignements et de Prix
DP	Demande de Propositions
ED	Entente Directe
CA	Commune d'Adjarra
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
PTF	Partenaire Technique et Financier
PPMP	Plan de Passation des Marchés Publics
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PV	Procès-Verbal
SPMP	Secrétariat Permanent des Marchés Publics
SPM	Spécialiste en Passation des Marchés
TdR	Termes de Référence

LETTRE INTRODUCTIVE**Abomey-Calavi, le 30 décembre 2025**N° **009A** /2025/BELMAG Sarl/DG/ DT/CDAF/SPM/AD**A****Monsieur le Président de l'Autorité de
Régulation des Marchés Publics**Cotonou – BENIN

Objet : Mission d'audit indépendant des marchés publics passés au titre de la gestion budgétaire 2023
- **Dépôt du rapport définitif de la mission de la Commune d'Adjarra**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du contrat de prestation n°2039/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 27/10/2025 qui nous a été confié par votre Autorité, nous avons réalisé la mission d'audit technique indépendant des marchés publics au titre de la gestion budgétaire de l'année 2023. Cette mission s'inscrit pleinement dans le cadre de la **loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 relative aux marchés publics et de ses décrets d'application**, qui définissent les règles de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics au Bénin, et qui visent à garantir la transparence, l'efficacité et la régularité dans la gestion des fonds publics.

L'objectif principal de cette mission était d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, d'identifier les points forts et les insuffisances, et de formuler des recommandations concrètes susceptibles d'améliorer la performance et la fiabilité du dispositif de gestion des marchés publics.

Le présent rapport présente les travaux effectués à la **Commune d'Adjarra**, les observations relevées ainsi que les recommandations formulées afin de fournir à votre autorité des éléments objectifs pour renforcer les mécanismes de contrôle et soutenir la mise en œuvre d'actions correctives lorsque cela est nécessaire.

Nous espérons que ce rapport contribuera significativement à renforcer la qualité de la gestion des marchés publics au Bénin et à soutenir vos efforts pour instaurer une culture de conformité, de responsabilité et de transparence dans la gestion des fonds publics, conformément aux exigences de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020.

Tout en vous souhaitant une très bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

**Elvire AGBASSAGAN***Juriste, Spécialiste en Passation des
Marchés Publics*

1. Introduction

Dans le cadre du suivi et du contrôle de la régularité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics au titre de l'exercice 2023, et en vue d'apprécier la conformité desdites procédures au regard des exigences du cadre réglementaire national et du référentiel d'audit 2025 de l'ARMP, la présente mission d'audit a été conduite au sein de la Commune d'Adjarra. Cet audit s'inscrit dans la volonté d'assurer une gestion transparente, conforme à la réglementation en vigueur, et orientée vers la performance de la commande publique.

Le présent rapport présente la substance des travaux d'audit auprès de la Commune d'Adjarra. Il sera articulé en 08 rubriques : (i) : Introduction ; (ii) : Cadre Juridique et Normatif de Référence (iii) : Objectifs assignés à la mission ; (iv) Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés ; (v) : Présentation des données Globales des Marchés et des Modes de Passation ; (vi) : Respect des procédures de passation des marchés publics ; (vii) : Conclusion et (viii) : Annexes.

2. Cadre juridique et normatif de référence

Le cadre légal et réglementaire des marchés publics applicable aux marchés sous revue au niveau de la **Commune d'Adjarra** et regroupe toute une série de dispositions juridiques à valeur législative et réglementaire en vigueur au moment de la conduite des différents processus contractuels par l'Autorité Contractante.

Comme proposé dans son approche méthodologique, la mission de revue a commencé par une revue documentaire, notamment du cadre juridique applicable, dont les documents ont été utilisés pour évaluer les marchés passés en revue.

Il ressort de cette analyse que, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le texte en vigueur et applicable aux marchés publics au Bénin est la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Cette loi fixe les règles générales relatives à la passation, à l'exécution, au contrôle et à la régulation des marchés publics, tout en précisant le rôle et les attributions des différents acteurs du système. Ce cadre législatif est complété par onze décrets d'application du 23 décembre 2020 de ladite loi, qui précisent les modalités pratiques de mise en œuvre des dispositions du Code, notamment en matière de développement du cadre institutionnel de la passation, de contrôle et de la régulation des marchés publics, de planification, de procédure, de gestion contractuelle et de contrôle.

Du point de vue normatif, la mission de revue s'est également appuyée sur :

- le référentiel d'audit ARMP 2025 ;
- les décisions rendues par l'ARMP ;
- Les outils type élaborés par l'ARMP qui servent de documents d'appui pour la mise en œuvre des exigences légales et qui fournissent des orientations techniques précises à l'intention des autorités contractantes et autres acteurs de la commande publique ;
- les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics.

Par ailleurs, Les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF) qui introduisent des dispositions spécifiques, notamment en ce qui concerne les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures ont également servies de base pour les vérifications nécessaires. Ces exigences sont prises en compte pour garantir la conformité des procédures mises en œuvre dans le cadre de ces financements.

En conclusion, pour la **Commune d'Adjarra**, la revue de conformité des marchés échantillonnés a été faite sur la base des dispositions des textes juridiques cités ci-dessus.

3. Objectifs assignés à la mission d'audit

3.1 Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser l'audit technique indépendant pour apprécier la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics des exercices budgétaires 2023, au regard des exigences du cadre réglementaire national, en se référant rigoureusement au Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

3.2 Objectifs spécifiques de la mission

Dans la logique des TdRs et du référentiel, la mission aura de façon spécifique à :

- Vérifier la disponibilité et la complétude des documents requis pour l'audit (auditabilité des marchés) ;
- Vérifier l'existence et l'utilisation des outils de traçabilité documentaire (registres obligatoires, archivage, etc.) ;
- Vérifier la conformité des procédures de passation des marchés publics (de la planification à l'attribution) à la réglementation en vigueur ;
- Évaluer l'efficacité des contrôles existants relatifs à la planification, à la passation et à l'exécution des marchés, y compris les processus de validation par les organes de contrôle compétents (CCMP/DNCMP, etc.) et d'approbation ;
- Apprécier la conformité de l'exécution administrative, financière et technique des marchés sélectionnés, notamment en ce qui concerne les avenants, le règlement financier et le respect des délais d'exécution ;
- Vérifier l'application effective des décisions de l'ARMP, le cas échéant ;
- Apprécier le respect des délais de passation et d'exécution des marchés ;
- Identifier d'éventuels indices de collusion ou de conflits d'intérêt, notamment à travers l'indice d'alerte défini dans le Référentiel ;
- Vérifier l'existence d'éventuels indices de fractionnement des marchés en vue de contourner les seuils réglementaires de procédure ;
- Évaluer la performance globale des autorités contractantes auditées, les classer selon les grilles d'appréciation du Référentiel et établir une cartographie des risques ;
- Évaluer la prise en compte des recommandations formulées lors des audits précédents ;
- Formuler des recommandations concrètes.

4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés

4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité

Pour la conduite de la mission d'audit de conformité et de matérialité, la démarche méthodologique a été essentiellement basée sur :

-  les précisions des termes de référence qui nous sont soumises ;
-  le référentiel d'audit ARMP 2025 ;
-  la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 et ses décrets d'application ;
-  les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics de l'ARMP.

De plus, la démarche s'est appuyée sur des techniques visant à identifier et évaluer les risques liés aux marchés publics, tout en veillant au respect des éléments suivants :

- ✓ Respect des normes édictées dans les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF) véhiculant des dispositions spécifiques concernant les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures
- ✓ Respect des phases d'exécution prévues ;
- ✓ Respect des bonnes pratiques comme la tenue des réunions de cadrage, de clôture et de débriefing de la mission en présence du commanditaire ;
- ✓ Vérification de la conformité physique des travaux avec les PV de réception provisoire et définitive.

Pour y parvenir, la mission a été réalisée essentiellement en trois grandes phases :

- ❖ l'analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes ;
- ❖ l'évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques ;
- ❖ la synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles.

1ère phase : l'analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes.

Elle est subdivisée en deux (02) sous phases :

Sous phase 1 : Réunion de cadrage

Une réunion de cadrage a été organisée au démarrage de la mission et dès réception de l'ordre de service pour clarifier les objectifs, le périmètre, les attentes, les contraintes, et les modalités de déroulement de la mission d'audit. Elle a aussi permis de valider la compréhension commune des enjeux et un accord a été trouvé sur les conditions pratiques de la réalisation de la mission.

Sous phase 2 : Collecte des données et revue documentaire

Ici la mission a procédé à la collecte de la liste de tous les marchés passés par l'autorité contractante au cours de l'année sous revue et fait une comparaison avec celle disponible sur la plateforme pour vérifier l'exhaustivité de ladite liste. Elle a ensuite fait la demande de la mise à disposition de tous les documents nécessaires relatifs aux marchés et précisés aux annexes A1, A2 et A3 du référentiel de l'audit. Après l'étape de collecte, les données globales relatives aux marchés passés par l'autorité contractante au cours de l'année audité ont été structurées en distinguant les marchés selon les modes de passation utilisés et la nature des marchés afin de pouvoir mettre en évidence la fréquence d'utilisation des modes de passation ; d'identifier un éventuel recours excessif ou injustifié à des procédures non concurrentielles ; de vérifier l'adéquation entre le type de marché et la procédure utilisée.

2^{ème} phase : évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques

Cette deuxième phase sera en trois (03) sous-phases

Sous-phase 1 : Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

Il s'agit ici d'abord d'apprécier la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics. La mission s'est donc focalisée d'abord sur l'analyse de la structuration des organes intervenant dans la chaîne de passation, leur mode de fonctionnement, et la qualité de la planification des acquisitions avant de se pencher sur la régularité des opérations conduites depuis la préparation des dossiers jusqu'à l'attribution des marchés audités, conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application.

Sous-phase 2 : Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Cette 2^{ème} sous phase se basera sur :

- l'échantillonnage retenu, constitué de manière à être représentatif des marchés passés par l'autorité contractante, avec une sélection portant sur au moins 50 % du nombre total des marchés passés
- la disponibilité des pièces justificatives ;
- l'auditabilité des marchés ;
- l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables étape par étape conformément à la réglementation avant la formulation des conclusions et le recueil des commentaires de l'AC audité.

Sous-phase 3 : Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette sous phase permettra à la mission d'évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés. Elle se fera à travers les étapes ci-après :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution ;
- l'évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés ;
- l'appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

3^{ème} phase : synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles

Cette phase se déroulera aussi en six (06) sous-phases étapes

Sous-phase 1 : Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.

A ce niveau, il est procédé à la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés afin de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché après analyse de la procédure de passation et évaluation de la procédure d'exécution des marchés.

Sous-phase 2 : Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

À cette phase, la mission apprécie la capacité de l'autorité contractante à intégrer les recommandations issues des audits antérieurs dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des marchés publics.

Sous-phase 3 : Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Ce contrôle permet à la mission d'apprécier le degré de soumission effective des acteurs aux mécanismes de régulation du secteur et de voir l'efficacité du processus de gestion des plaintes dans la commande publique.

Sous-phase 4 : Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

À ce niveau, la mission vérifie la qualité technique et les quantités livrées, la localisation effective des prestations, la conformité physique ou fonctionnelle, la présence de bénéficiaires ou d'usagers finaux, les éventuelles non-conformités visibles ou déclarées

Sous-phase 5 : Élaboration des rapports et prise en compte des observations éventuelles des autorités contractantes et de l'ARMP

A cette étape, la mission :

- procède à la production du Rapport d'audit individuel rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- elle recueille les contre-observations ou commentaires des AC et les intégrera ;
- procède à la production du rapport de synthèse consolidée de toutes les autorités contractantes auditées, rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;

- établit les fichiers Excel normés dûment remplis (grille de vérification de conformité, de matérialité, délais, collusion, etc.) ;
- élabore un résumé exécutif pour le rapport individuel (2 pages max).

Sous-phase 6 : Présentation PowerPoint de restitution devant l'ARMP

La mission préparera une présentation (PowerPoint) du rapport synthèse consolidée après amendement par l'ARMP et en fera la présentation de l'ARMP avant l'organisation de l'atelier de validation. Elle intégrera toutes les corrections et transmettra la version finale.

4.2 Outils d'évaluation utilisés

La mission a utilisé **des grilles de vérification de conformité en version Excel automatisées** qui sont des outils normatifs essentiels pour nous guider dans l'évaluation des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés publics. Elles couvrent notamment :

- la planification, l'organisation et le fonctionnement de l'autorité contractante ;
- la passation des marchés : élaboration du DAO, publicité, évaluation des offres, attribution ;
- l'exécution des marchés : gestion administrative, technique, suivi des délais, modifications contractuelles et autres incidents de l'exécution.

Pour chaque grille de vérification de conformité, des formules ont été intégrées pour permettre à la mission de compter automatiquement le nombre de critères par modalité ; de calculer le pourcentage de chaque modalité d'appréciation (Respecté, Partiellement respecté, Non respecté) ; et de générer la note pondérée globale. Cela nous permettra à la mission de fournir une synthèse claire et chiffrée pour appuyer l'opinion finale de l'auditeur.

En complément des grilles de vérification de conformité, et d'appréciation standardisée, la mission a conçu des feuilles Excel spécifiques pour certaines étapes critiques du processus, notamment l'évaluation du **respect des délais de passation** et d'**exécution** des marchés publics.

Pour garantir l'uniformité des opinions formulées, la mission a utilisé des grilles d'appréciation standardisées de quatre types définis comme suit :

1. **Grille d'appréciation de la disponibilité des pièces obligatoires** : Cette grille s'applique à l'évaluation de la complétude des dossiers de passation et d'exécution. Elle se présente comme suit.

Pourcentage d'absence des pièces (X)	Opinion sur la disponibilité de certaines pièces obligatoires
$X \leq 10 \%$	Très satisfaisante
$10 \% < X \leq 20 \%$	Satisfaisante
$20 \% < X \leq 40 \%$	Moyenne
$40 \% < X \leq 60 \%$	Faible
$60 \% < X \leq 80 \%$	Insatisfaisante
$X > 80 \%$	Très insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

2. **Grille d'appréciation de la performance des étapes de la procédure** : Cette grille permet l'appréciation de la conformité d'un marché, en tenant compte des différentes étapes telles que la planification, l'attribution, l'exécution, etc. Cette grille est présentée ci-dessous :

Pourcentage de conformité (X)	Opinion sur la performance de l'étape
$90 \% < X \leq 100 \%$	Très satisfaisante
$80 \% < X \leq 90 \%$	Satisfaisante
$60 \% < X \leq 80 \%$	Moyenne
$X < 60 \%$	Insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

3. **Grille d'évaluation de l'auditabilité** : cette grille permet de déterminer si un marché est suffisamment documenté pour faire l'objet d'un audit. Elle s'appuie sur le taux d'incomplétude des pièces obligatoires attendues (justificatifs administratifs, techniques et contractuels). Cette grille est résumée dans le tableau ci-dessous :

Taux d'incomplétude (X)	Auditabilité du marché
$X \leq 20 \%$	Marché auditable (OK)
$X > 20 \%$	Marché non auditable (KO)

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

4. **Grille d'interprétation de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte d'indices éventuelles de collusion identifiées dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est présentée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Niveau d'alerte / Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Présence d'indices faibles ou isolés
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices nombreux ou récurrents

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. **Grille d'interprétation de la présence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte de conflit d'intérêt éventuels identifié dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est exposée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Absence d'indices de conflit d'intérêt
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés – situation à surveiller
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices sérieux de conflit d'intérêt – vigilance requise

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

6. **Grille d'analyse des écarts en cas de non-conformité** : En cas de non-conformité, les écarts à l'aide de l'échelle qualitative ci-dessous :

Niveau d'écart	Description	Impact sur la conformité
Mineur	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale	Faible
Modéré	Écart nécessitant une correction mais n'entravant pas significativement le processus	Moyen
Majeur	Écart significatif compromettant la conformité des procédures de passation des marchés	Élevé

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. Présentation des Données Globales des Marchés et des Modes de Passation

5.1 Présentation des Données Globales des Marchés

Au cours de l'exercice 2023, la **Commune d'Adjarra** a procédé à la passation de **19 marchés** publics, pour un montant total de **317 871 927 FCFA** tous taxes comprises. Les données ont été recueillies à partir des documents transmis par l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit.

5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, l'autorité contractante a eu recours à plusieurs modes de passation, notamment : Appel d'offres ouvert, Demande de cotations et Demande de renseignement et de prix.

La répartition des marchés selon les modes de passation est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des marchés selon les modes de passation

N°	Modes de Passation	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	AOO	04	21,05%	123 108 734	38,73%
2	DRP	07	36,84%	127 462 011	40,10%
3	DC	07	37%	63 044 922	19,83%
4	SD	01	5%	4 256 260	1,34%
Total		19	100%	317 871 927	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Les marchés exécutés au cours de l'année audité couvrent plusieurs types de prestations. La répartition par nature est présentée ci-dessous :

Tableau n°2 : Répartition des marchés selon la nature des prestations

N°	Nature des prestations	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	Travaux	12	63,16%	241 231 625	75,89%
2	Fourniture	04	21,05%	52 489 242	16,51%
3	Prestation intellectuelle	03	15,79%	24 151 060	7,60%
Total		19	100%	317 871 927	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Auditabilité)

6. Respect des procédures de passation des marchés publics

La présente section vise à évaluer, d'une part, la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics, et d'autre part, la conformité des procédures de passation effectivement mises en œuvre sur les marchés sélectionnés.

Conformément au référentiel, la mission de revue a mis en œuvre sept (07) grands pôles de diligences dont la synthèse se présente ainsi qui suit :

6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

Conformément aux dispositions des articles 10, 11, 15 et 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin et à celles contenues dans les décrets n°2020-596, n°2020-597 et n°2020-599 du 23 décembre 2020, les Autorités Contractantes sont tenues de mettre en place les organes de passation et de contrôle des marchés publics.

Cette revue a permis de noter d'une part une appréciation de l'existence réelle des documents obligations entrant dans le cadre de la planification et de l'organisation des marchés publics, et d'autre part la mise en place effective ainsi que le fonctionnement des organes de passation et de contrôle instaurés par la réglementation.

6.1.1. Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

L'évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante en matière de marchés publics a été réalisée à partir de l'examen des documents transmis par la PRMP.

Les résultats obtenus pour la période sous revue sont présentés dans le tableau n°3 ci-dessous :

Tableau n°3 : Vérification de la complétude sur la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante

N°	Pièces attendues	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
1	Acte de nomination des membres de la CCMP (art 3 décret n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
2	Acte de nomination du Chef CCMP (art 4 et 5 décrets n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
3	Acte portant AOF de la CCMP (Décret N°2020-597 du 23 Décembre 2020) et Article 15 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
4	Acte de nomination de la PRMP (Article 11 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
5	Acte portant AOF de la PRMP (Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP (art 7 & art 8 du décret 2020-596 du 23 décembre 2020).	1	1	0
7	Acte portant AOF du SP-PRMP (art 8 du Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
14	Registre spécial de dépôt des offres (Article 69 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
15	Les statistiques, les indicateurs de performance sur les marchés publics (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	0	1	1
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	4	4	0
17	Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle (DNCMP/CCMP) (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	8	8	0
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	4	4	0
19	Preuve de transmission des rapports par le Chef Cellule à l'autorité de contractante (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	4	4	1
20	Document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières (Article 1 point 12 décret n°2020-96 du 23 décembre 2020 portant attributions, organisation et	0	1	1
Taux moyen d'absence		34	36	5,56%

DG= Degré de gravité liée à l'absence de la pièce ; NCF : Pièce dont l'absence a une incidence sur la procédure de passation ; INSF : Pièce dont l'absence est sans incidence sur la procédure de passation (0 = absence de la pièce / 1= présence de la pièce / (N/A) = Non Applicable)

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A1)

Constat :

La vérification de la complétude des pièces relatives à la planification, à la mise en place, à l'organisation et au fonctionnement interne de l'autorité contractante a fait ressortir un taux global d'incomplétude documentaire de 5,56 % au titre de la période auditée, correspondant à l'absence de deux (02) pièces sur un total de trente-six (36) pièces attendues, à savoir, les statistiques et indicateurs de performance sur les marchés publics ainsi que le document d'enregistrement (registre ou cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux d'absence de **5,56%**, la disponibilité des pièces obligatoires est **très satisfaisante**.

Risque :

Limitation dans le suivi, le contrôle et l'évaluation des procédures de passation des marchés publics.

Recommandations :

Pour améliorer la complétude des documents requis relatifs à la planification, à la mise en place, à l'organisation et au fonctionnement interne de la Commune d'Adjarra, il est recommandé :

- de veiller à l'établissement des statistiques et indicateurs de performance sur les marchés publics ainsi qu'à l'archivage systématique des registres de transmission des documents de passation ;
- de renforcer le dispositif interne de suivi documentaire afin d'assurer la disponibilité permanente des pièces administratives requises ;
- d'envisager progressivement la dématérialisation et la sécurisation des archives relatives aux marchés publics.

6.1.2. Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante

L'évaluation de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics de l'autorité contractante a été conduite à partir de l'examen des documents collectés auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de leur analyse, selon la grille de vérification de conformité définie au niveau de la méthodologie et outils.

Les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau n°4 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	92,11%
89,47%	5,26 %	5,26%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A4)

Constats :

Le taux de conformité observé à l'issue de l'évaluation est de 92,11 %. Toutefois, les insuffisances suivantes ont été relevées :

- l'absence des statistiques et indicateurs de performance relatifs aux marchés publics dans les rapports produits par la PRMP ;
- l'absence d'un registre ou document de transmission retraçant les différentes phases de la passation des marchés publics sur les plans administratif, technique et financier.

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux de 92,11%**, la conformité de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de gestion des marchés publics est jugée **très satisfaisante**.

Risques :

- faiblesse dans la traçabilité et la sécurisation des échanges et actes liés aux procédures de passation des marchés publics ;
- difficultés de reconstitution des étapes de la procédure en cas de contrôle a posteriori, de contentieux ou d'audit.

Recommandations :

Nous recommandons :

- à la PRMP, de définir et de renseigner systématiquement dans ses rapports, les statistiques et indicateurs de performance relatifs à la passation et à l'exécution des marchés publics ;
- à la PRMP, de mettre en place et de tenir régulièrement un registre ou document de transmission permettant d'assurer la traçabilité des différentes phases de la passation des marchés publics.

6.1.3. Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives

L'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'autorité contractante aux exigences réglementaires en vigueur, ainsi que de ses révisions successives, a été conduite à partir de l'examen des documents transmis. Cette évaluation a été réalisée conformément la grille de vérification de conformité prévue à cet effet.

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau n°5 suivant :

Tableau n°5 : Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	100%
100%	0%	0%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille PPMP)

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux de conformité de 100 %, la conformité du PPM de l'autorité contractante est jugée « très satisfaisante ».

6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Conformément aux exigences contractuelles, la mission de revue a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés publics en se basant sur l'analyse des procédures de passation mises en œuvre pour un échantillon de marchés sélectionnés.

Cet examen aborde plusieurs dimensions que sont :

- l'échantillonnage retenu, défini selon des critères de représentativité ;
- la disponibilité des pièces justificatives
- l'auditabilité des marchés ;
- l'analyse détaillée des procédures appliquées, à travers les axes définis dans le référentiel.

6.2.1. Échantillonnage des marchés à auditer

Tableau n°6 : Répartition des marchés sélectionnés dans l'échantillon par mode de prestation

Modes de passation	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
AOO	02	55 918 604
DRP	04	71 225 866
DC	04	35 477 880
Total sélectionné (a)	10	162 622 350
Total des marchés passés (b)	19	317 871 927
% (a/b)	52,63	51,16

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Auditabilité)

Conformément aux principes méthodologiques définis dans le référentiel national d'audit des marchés publics, un échantillonnage représentatif a été constitué en vue d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, ainsi que de vérifier, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

Cet échantillonnage a été élaboré sur la base des marchés publics recensés au niveau de la Commune d'Adjarra au cours de la période auditée et selon les critères de représentativité prévus par le référentiel, à savoir : **au moins 50 % en nombre ou 60 % en montant** des marchés passés.

Afin de garantir une couverture pertinente des risques et de tenir compte du profil des marchés analysés, **les deux (02) critères ont été retenus**. En effet, dans le cas présent, l'analyse de la structure des marchés met en évidence à la fois :

- une prépondérance de marchés de faible à moyen montant, répartis sur une large variété de procédures ;

- une concentration budgétaire importante sur un nombre restreint de marchés de grande valeur, notamment dans les segments de travaux ou d'investissements).

Cette démarche a conduit à la sélection de **dix (10)** marchés publics, représentant une valeur globale de cent soixante-deux millions six cent vingt-deux mille trois cent cinquante **(162 622 350) francs CFA TTC**. L'échantillon ainsi constitué correspond à un taux de représentativité de **(52,63 %)** en nombre de marchés et de **(51,16%)** en valeur, par rapport à l'ensemble des marchés passés au cours de la période auditée.

À la suite de la constitution de l'échantillon, une collaboration a été engagée avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'autorité contractante, en vue de collecter les documents afférents aux marchés sélectionnés.

Cette phase a également permis d'examiner les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement global du dispositif de passation, d'exécution et de contrôle a priori des marchés, ainsi qu'à la disponibilité documentaire.

L'échantillon ainsi validé, appuyé par les pièces justificatives obtenues, constitue la base d'analyse utilisée pour l'évaluation de la conformité des procédures auditées et la vérification, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

6.2.2. Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation

La mission a évalué l'auditabilité de chaque marché sélectionné à partir des résultats de la vérification documentaire, en se concentrant sur les pièces dont l'absence a une incidence directe sur la régularité de la procédure.

Les résultats de cette évaluation sont exposés dans le tableau n°7 ci-dessous :

Tableau n°7 : Auditabilité des marchés sélectionnés

Liste des pièces dont l'absence à hauteur des 20% entraîne la non auditabilité du marché	10A-001/MADJ/PRMP/SPP RMP	10A002/MADJ/PRMP/S PPRMP	10A006/MADJ/PRMP/ SP-PRMP	10A07/MADJ/PRMP/S P-PRMP	10A43/MADJ/PRMP/ SP-PRMP	10A14/MADJ/CCMP/ PRMP/SP-PRMP	10A15/MADJ/CCMP/ PRMP/SP-PRMP	10A17/MADJ/PRMP/ SP-PRMP	10A20/MADJ/PRM P/SP-PRMP	10A22/MADJ/ PRMP/SP-PRMP
Total des pièces obtenues (A)	34	27	26	27	26	36	36	35	21	25
Total des pièces attendues (B)	35	27	26	27	28	36	36	38	21	27
(B-A)	1	0	0	0	2	0	0	3	0	2
Taux d'incomplétude lié à l'auditabilité du marché (1-A/B)	2,86%	0,00%	0,00%	0,00%	7,14%	0,00%	0,00%	7,89%	0,00%	7,41%
Seuil d'acceptabilité	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'auditabilité du marché	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Auditabilité)



Le tableau n°7 ci-dessus présente en détail la disponibilité des documents obligatoires par marché sélectionné et permet d'évaluer leur impact sur l'auditabilité de chaque marché. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des résultats, le tableau n°8 ci-dessous regroupe les marchés selon leur statut d'auditabilité.

Tableau n°8 : Répartition des marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité

	Marchés non auditables (1)	Marchés auditables (2)	Marchés sélectionnés (3=1+2)
Nombre	0	10	10
%	0%	100%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Auditabilité)

Opinion de l'auditeur :

Au regard du tableau ci-dessus, les dix (10) marchés sélectionnés ont été jugés auditables. En effet, pour ces marchés, le taux d'incomplétude lié aux pièces indispensables n'a pas dépassé le seuil critique de 20 %, seuil au-delà duquel un marché est considéré comme non auditable.

6.2.3. Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables

La présente section porte sur l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés déclarés auditables. Elle vise à examiner de manière structurée et séquentielle le respect des dispositions légales et réglementaires applicables aux différentes étapes des procédures de passation des marchés publics. L'analyse est conduite étape par étape en tenant compte du type de marché concerné (travaux, fournitures, prestations intellectuelles) et du mode de passation utilisé (AOO, DRP, DC).

Conformément au référentiel d'audit, l'appréciation de chaque étape repose sur les modalités suivantes : respecté ; partiellement respecté ; non respecté ; et non applicable (le cas échéant).

Les résultats de cette appréciation sont présentés à travers des sous-sections distinctes, chacune consacrée à la vérification des aspects suivants :

- la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner ;
- la conformité des règles de transparence ;
- la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés ;
- l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi ;
- la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente.

Les constats, opinions, risques et recommandations sont formulés sur la base des résultats issus des contrôles effectués, conformément à la méthodologie et outils d'évaluations présentés dans la section 4 du présent rapport.

6.2.3.1. Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des Dossiers d'Appel à la Concurrence (DAC) relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats des marchés sélectionnés se présente comme suit :



Tableau n°9 : Résultats de la vérification de la conformité du DAC

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation En %			Taux de performance
						% Respecté	% partiellement respecté	% Non Respecté	
1	10A-001/MADJ/PRMP/SPP RMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
2	10A002/MADJ/PRMP/SPPRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
3	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
4	10A07/MADJ/PRMP/S P-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Auditable	100%	0,00%	0%	100%
5	10A43/MADJ/PRMP/S P-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
6	10A14/MADJ/CCMP/P RMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Auditable	98,36%	1,64%	0	99,18%
7	10A15/MADJ/CCMP/P RMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	Auditable	90,63%	3,13%	6,25%	92,19%
8	10A17/MADJ/PRMP/S P-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
9	10A20/MADJ/PRMP/S P-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
10	10A22/MADJ/PRMP/S P-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	Auditable	97,37%	0%	2,63%	97,37%
Taux de performance moyen									98,87%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel Annexe 6)

Constats :

La mission a noté que la majorité des Dossiers d'Appel à Concurrence (DAC) utilisés par l'Autorité Contractante sont conformes aux Dossiers type et respectent les exigences réglementaires en la matière. Cependant, des insuffisances suivantes ont été notées dans les dossiers soumis à notre appréciation pour certains marchés :

- Absence de l'indication du délai d'exécution du marché dans l'Avis de Demande de Cotations. Il s'agit du marché N°10A22
- Absence du montant plafond des pénalités fixé dans le CCAP. Il s'agit du marché N°10A15
- Absence dans les Données Particulières des délais au plus tôt et au plus tard en cas de variantes de délai. Il s'agit du marché N°10A15
- Absence des opérations préalables à la réception provisoire des travaux, fixées dans le CCAP. Il s'agit du marché N°10A15
- Absence de délai accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres dans l'avis d'appel d'offres. Il s'agit du marché N°10A14

Opinion de l'Auditeur :

Avec un **taux moyen de performance de 98,87 %** pour l'ensemble des marchés audités, l'étape relative à la **conformité du dossier de sollicitation et de l'invitation à soumissionner** est jugée **très satisfaisante**.

Risque :

- risque de traitement inéquitable des candidats et de non-comparabilité des offres en l'absence de précisions suffisantes sur les délais et conditions d'exécution ;
- risque de difficultés dans l'application des clauses contractuelles relatives aux pénalités et aux opérations de réception des travaux ;
- risque de contestation ou de litiges lors de l'exécution ou de la réception des marchés.

Recommandations :

- veiller à la complétude et à la conformité des Dossiers d'Appel à Concurrence avant leur validation et leur publication ;
- mentionner systématiquement dans les avis et les DAC les délais d'exécution des marchés ainsi que les délais accordés aux soumissionnaires pour la préparation des offres ;
- intégrer dans les CCAP l'ensemble des clauses contractuelles obligatoires, notamment celles relatives au plafond des pénalités et aux opérations préalables à la réception provisoire des travaux ;
- préciser dans les Données Particulières les modalités applicables aux variantes de délais afin de garantir l'égalité de traitement des soumissionnaires et la comparabilité des offres.

6.2.3.2. Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des règles d'information et de transparence relatives aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit. La synthèse consolidée des résultats pour les marchés sélectionnés se présente comme suit :



Tableau n°10 : Résultats de la vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation En %			Taux de performance
						% Respecté	% partiellement respecté	% Non Respecté	
1	10A-001/MADJ/PRMP/SPPRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergée avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
2	10A002/MADJ/PRMP/SPPRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
3	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
4	10A07/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
5	10A43/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	Auditable	87,5%	12,5%	0%	93,75%
6	10A14/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Auditable	87,5%	0%	12,5%	87,50%
7	10A15/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	Auditable	87,5%	0%	12,50%	87,50%



Tableau n°10 : Résultats de la vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation En %			Taux de performance
						% Respecté	% partiellement respecté	% Non Respecté	
8	10A/17/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'Infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Auditable	75%	0%	25%	75%
9	10A20/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	Auditable	90%	0%	10%	90%
10	10A22/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	Auditable	87 ,5%	12,50%	0%	93,75%
Taux de performance moyen									92,75%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel Annexe 7)



Constat :

Nous avons noté que le taux de performance moyen est de 92,75% pour le respect des règles d'information et de transparence. Des insuffisances ont été notées dans certains dossiers soumis à notre appréciation. Il s'agit de l'absence de :

- Preuve de publication du PV d'attribution provisoire. Il s'agit du marché 10A/17/MADJ/PRMP/SP-PRMP.
- Preuve de publication du PV de l'avis d'attribution définitif. Il s'agit du marché N°10A14 MADJ/PRMP/SP-PRMP ; N°10A15 ; MADJ/PRMP/SP-PRMP

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **92,75%**, l'Autorité Contractante assure un niveau **Très satisfaisant** de transparence et de diffusion de l'information conformément à la réglementation en vigueur.*

Risques :

- insuffisance dans la traçabilité des mesures de publicité et d'information relatives aux marchés publics ;
- risque de contestation des procédures de passation par les soumissionnaires ou tiers intéressés ;
- risque de remise en cause de l'opposabilité des publications effectuées en l'absence de preuves formelles de diffusion ;

Recommandations :

- conserver systématiquement dans les dossiers de marchés les preuves de publication et de diffusion des avis et procès-verbaux prévus par la réglementation ;
- mettre en place un dispositif de contrôle documentaire permettant de vérifier la présence effective des pièces justificatives de publicité avant l'archivage des dossiers ;
- sensibiliser les acteurs impliqués sur l'importance de la conservation des preuves de publication aux fins de traçabilité et de contrôle.

6.2.3.3. Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés relatifs aux marchés audités.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°11 : Résultats de la vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation En %			Taux de performance
						% Respecté	% partiellement respecté	% Non Respecté	
1	10A-001/MADJ/PRMP/S PPRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglobè	19 647 820	DRP	Auditable	82,35%	11,76%	5,88%	88,24%
2	10A002/MADJ/PRMP/SPPRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	Auditable	80%	13,33%	6,67%	86,67%
3	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Auditable	87,50%	6,25%	6,25%	90,63%
4	10A07/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Auditable	88,24%	5,88%	6%	91,18%
5	10A43/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	Auditable	80%	13,33%	6,67%	86,67%
6	10A14/MADJ/CCM P/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Auditable	76,92%	15,38%	7,69%	84,62%
7	10A15/MADJ/CCM P/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de	21 879 047	AOO	Auditable	70,37%	22,22%	7,41%	81,48%



Tableau n°11 : Résultats de la vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation En %			Taux de performance
						% Respecté	% partiellement respecté	% Non Respecté	
		celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)							
8	10A/17/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'Infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Auditale	82,35%	11,76%	5,88%	88,24%
9	10A20/MADJ/PRMP /SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	Auditale	87,50%	6%	6,25%	90,63%
10	10A22/MADJ/PRMP /SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	Auditale	80%	13,33%	6,67%	86,67%
Taux de performance moyen									87,50%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel Annexe 8)



Constats :

Nous avons noté globalement le respect de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés pour la plupart des marchés audités.

Toutefois, certaines insuffisances ont été relevées sur quelques marchés examinés, notamment :

- la non-conformité de l'arrêt régulier du registre de réception des offres. Il s'agit du marché : N°10A17 ; N°10A15
- la non délivrance du récépissé de dépôt des offres. Il s'agit du marché : N°10A20 ; N°10A14
- l'absence de paraphe de tous les membres de la COE sur toutes les pages des offres et des rapports d'évaluation pour certains marchés. Il s'agit du marché : N°10A22 ; N°10A43

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **87,50%**, la conformité des étapes de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés est jugée **satisfaisante**.*

Risques :

- risque de contestation des procédures par les soumissionnaires ;
- risque d'atteinte à la transparence, à l'intégrité et à la crédibilité des procédures de passation des marchés publics ;
- difficulté de justification de la régularité des opérations lors des contrôles ou audits a posteriori.

Recommandations :

- veiller à l'arrêt régulier et à la tenue conforme du registre de réception des offres conformément aux exigences réglementaires ;
- délivrer systématiquement un récépissé de dépôt aux soumissionnaires afin de garantir la traçabilité et la preuve de dépôt des offres ;
- s'assurer que tous les membres de la COE apposent leurs paraphes sur l'ensemble des pages des offres et des rapports d'évaluation ;
- renforcer le contrôle interne et la vérification documentaire à chaque étape de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés publics.

6.2.3.4. Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

La mission a procédé à l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi, relatifs aux marchés audités et pour lesquels ces avis sont requis.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°12 : Résultats de la vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance au niveau de la passation
						% Respecté	% partiellement respecté	% Non Respecté	
1	10A-001/MADJ/PRMP/SPPR MP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
2	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
3	10A07/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
4	10A14/MADJ/CCMP/PR MP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
5	10A15/MADJ/CCMP/PR MP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
6	10A17/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'Infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux de performance moyen									100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel Annexe)

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **100%**, l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi est jugée **très satisfaisante**.*

6.2.3.5. Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats pour les six marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°13 : Résultats de la vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance au niveau de la passation
						% Respecté	% partiellement respecté	% Non Respecté	
1	10A-001/MADJ/PRMP/S PPRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
2	10A002/MADJ/PRM P/SPPRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
3	10A006/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
4	10A07/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
5	10A43/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
6	10A14/MADJ/CCM P/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
7	10A15/MADJ/CCM P/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
8	10A/17/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
9	10A20/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
10	10A22/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	Auditable	90%	0%	10%	90%
Taux de performance moyen									99%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel Annexe 10)

Constat :

Les dix (10) marchés audités ont fait objet d'une approbation par l'autorité compétente avec un taux de performance de 99%. Toutefois, l'absence de la fiche de réservation de crédit a été relevée parmi les pièces soumises à notre appréciation pour le marché n°10A22/MADJ/PRMP/SP-PRMP.

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de performance de 99%, le processus d'approbation par l'autorité compétente des marchés audités est jugé très satisfaisante.

Risque :

- insuffisance dans la traçabilité de la disponibilité des crédits budgétaires liés aux marchés publics ;
- risque de difficulté de justification de la régularité de l'engagement budgétaire lors des contrôles ou audits a posteriori ;

Recommandation :

- veiller à l'intégration systématique de la fiche de réservation de crédit dans les dossiers de marchés publics ;
- renforcer le contrôle documentaire préalable des dossiers avant leur approbation et leur archivage ;
- mettre en place un mécanisme de suivi permettant de s'assurer de la disponibilité et de la traçabilité des crédits budgétaires affectés aux marchés publics.

6.2.3.6. Synthèse des résultats de la procédure de passation des marchés

Au terme de l'évaluation, la synthèse des résultats de la procédure de passation est présentée dans le tableau ci-dessous :



Tableau n°14 : Synthèse des résultats de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
						Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	
1	10A-001/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP	Auditable	100	100	88,24	100	100	97,65%
2	10A002/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	Auditable	100	100	86,67	-	100	96,67%
3	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Auditable	100	100	90,63	100	100	98,13%
4	10A07/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Auditable	100	100	91,18	100	100	98,24%
5	10A43/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	Auditable	100	93,75	86,67	-	100	95,10%
6	10A14/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Auditable	99,18	87,50	84,62	100	100	94,25%



Tableau n°14 : Synthèse des résultats de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
						Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	
7	10A15/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	Auditable	92,19	87,50	81,48	100	100	92,23%
8	10A17/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'Infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Auditable	100	75	88,24	100	100	92,65%
9	10A20/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	Auditable	100	90	90,63	-	100	95,16%
10	10A22/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	Auditable	97,37	93,75	86,67	-	90	91,95%
Taux de performance moyen						98,87%	92,75%	87,50%	100%	99%	95,62%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Passation)

Opinion de l'auditeur :

Le taux moyen global des marchés contrôlés est de **95,62 %**. Avec ce taux, **la performance** suite à l'évaluation des étapes de la procédure de passation est jugée **"très satisfaisante"**. Tous, les marchés audités ont obtenu un taux de performance d'au moins 80%.

6.2.3.7. Vérification du respect des délais dans la passation des marchés

Le tableau ci-dessous synthétise le niveau de respect des délais pour chaque marché, en tenant compte de toutes les étapes de la procédure. Il inclut également la vérification du respect des deux délais obligatoires notamment délai de dépôt des offres et délais de recours.



Tableau n°15 : Résultats de la vérification du respect des délais dans la passation des marchés

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Résultat 1			Respect des délais obligatoires	
					Total (Respecté)	% Respecté	Taux de performance	Délais de Dépôt des offres	Délais d'attente de recours
1	10A-001/MADJ/PRMP/SPPRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergée avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP	5	83,33%	83,33%	100%	100%
2	10A002/MADJ/PRMP/SPPRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	4	80%	80%	100%	100%
3	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	4	66,67%	66,67%	100%	100%
4	10A07/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	5	83,33%	83,33%	100%	100%
5	10A43/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	4	80%	80%	100%	100%
6	10A14/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	5	83,33%	83,33%	100%	100%
7	10A15/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	4	66,67%	66,67%	100%	100%
8	10A/17/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	5	83,33%	83,33%	100%	100%
9	10A20/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	4	80%	80%	100%	100%
10	10A22/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	5	100%	100%	100%	100%
Taux moyen de performance							80,67%	100%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Délai)

Constats :

De l'analyse du tableau du respect des délais réglementaires de passation, il ressort :

- un taux moyen de performance de **80,67%** % pour le respect global des délais de procédure sur l'ensemble des marchés audités ;
- un taux moyen de performance 100% pour le respect du délai de dépôt des offres ;
- un taux **100%** de performance pour le respect du délai d'attente de recours.

Les insuffisances suivantes ont été notées :

- le non-respect du délai de validité des offres pour certains marchés sans que nous ne puissions disposer dans les dossiers soumis à notre appréciation de la preuve de la prorogation du délai de validité des offres ;

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de **80,67%**, le respect global des délais de procédure est **satisfaisant**. Par ailleurs, le respect du délai de dépôt des offres ainsi que celui du délai d'attente de recours présentent un niveau de performance très satisfaisant, avec un taux de conformité de **100 %**.*

Risques :

- risque de contestation des procédures par les soumissionnaires en cas de dépassement des délais réglementaires ;
- insuffisance dans la traçabilité des prorogations de validité des offres ;
- risque d'allongement des procédures de passation pouvant affecter l'efficacité de la commande publique et la crédibilité de l'autorité contractante.

Recommandations :

- veiller au respect strict des délais réglementaires applicables aux différentes étapes de la procédure de passation des marchés publics ;
- établir, notifier et archiver systématiquement les actes de prorogation des délais de validité des offres lorsque les circonstances l'exigent ;
- mettre en place un mécanisme de suivi permettant d'alerter les acteurs concernés sur les échéances critiques des procédures de passation.

6.2.3.8. Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés attribués par gré à gré relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

Constats : *Au terme des diligences mises en œuvre, il ne ressort qu'aucun des marchés audités n'a fait l'objet de gré à gré au cours de la période sous revue.*

6.2.3.9. Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics du Bénin la mission a procédé à l'évaluation des **indices de collusion** dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats, extraite de ce fichier, est présentée dans le tableau suivant :



Tableau n°16 : Résultats de la présence d'indices de collusion

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
						% élevé	% moyenne	% faible	
1	10A-001/MADJ/PRM P/SPPRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
2	10A002/MADJ/P RMP/SPPRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	Auditable	5,56%	38,89%	55,56%	75%
3	10A006/MADJ/P RMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
4	10A07/MADJ/PR MP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
5	10A43/MADJ/PR MP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
6	10A14/MADJ/CC MP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
7	10A15/MADJ/CC MP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
8	10A17/MADJ/P RMP/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
9	10A20/MADJ/PR MP/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
10	10A22/MADJ/PR MP/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux de performance moyen									7,5%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Indices de collusion A15).

Constat :

La mission a relevé que, de manière générale, les marchés audités (09/10) ne présentent aucun indice de collusion.

Toutefois, un marché présente un niveau d'alerte relativement élevé, à savoir le marché n°10A002 relatif à l'étude et au contrôle des travaux d'aménagement de pistes rurales, pour lequel un indice global d'alerte de 75 % a été observé. Les principaux indices relevés sont :

-
 jjjjjjjjjjjj
-
 jjjjjjjjjjjj
-
 jjjjjjjjjjjj

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **7,5%**, les procédures de passation des marchés audités présentent globalement un **faible niveau d'indices de collusion**.*

Risque :

-
- atteinte au principe de libre concurrence et d'égalité de traitement des candidats ;
- pratiques concertées entre soumissionnaires susceptibles d'affecter la sincérité des procédures ;
- surévaluation des prix et inefficience dans l'utilisation des ressources publiques.

Recommandations :

- renforcer l'analyse des offres afin d'identifier les similitudes inhabituelles de prix, de présentation ou de contenu des dossiers de soumission ;
- approfondir les vérifications relatives au marché n°10A002 afin d'apprécier la nature et la portée des indices relevés.

6.2.3.10. Vérification de l'absence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation

La mission a procédé à l'évaluation des indices de conflit d'intérêt dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats, extraite de ce fichier, est présentée dans le tableau suivant :



Tableau n°17 : Résultats de la vérification de l'absence de conflit d'intérêt

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
						% élevé	% moyenne	% faible	
1	10A-001/MADJ/PRMP/SPPRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
2	10A002/MADJ/PRMP/SPPRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
3	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
4	10A07/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
5	10A43/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
6	10A14/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
7	10A15/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
8	10A17/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
9	10A20/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
10	10A22/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux de performance moyen									0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Conflit d'intérêt A16)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un indice global d'alerte de 0 %, la procédure de passation des marchés audités ne présente pas d'indices de conflit d'intérêt.

6.2.3.11. Appréciation finale de la conformité de la procédure de passation

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- le taux de performance de la procédure de passation par marché ;
- l'inscription du marché au PPM ;
- le respect du délai de dépôt des offres ;
- l'approbation du marché ;
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la procédure de sa passation prend en compte les quatre conditions cumulatives précédentes (le marché est déclaré conforme, si le taux de performance est d'au moins de 80%, le marché est inscrit au PPM, le délai de dépôt des offres est respecté et le marché est approuvé) ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de collusion ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt ;
- les motifs et impact des écarts constatés.

Le tableau ci-dessous présente les résultats consolidés pour l'ensemble des marchés auditables :



Tableau n°18 : Synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Taux de Performance (taux moyen)	Inscription du marché dans le PPM (Inscrit ou non Inscrit)	Délais de dépôt des offres (respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
									Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
1	10A-001/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglobè	19 647 820	DRP	97,65	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Aucun impact
2	10A002/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	96,67	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Présence faible d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Aucun impact
3	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	98,13	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Aucun impact
4	10A07/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	98,24	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Aucun impact
5	10A43/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	95,10	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Aucun impact
6	10A14/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	94,25	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Aucun impact



Tableau n°18 : Synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Taux de Performance (taux moyen)	Inscription du marché dans le PPM (Inscrit ou non Inscrit)	Délais de dépôt des offres (respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
									Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
7	10A15/MADJ/CCMP /PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	92,23	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Aucun impact
8	10A17/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'Infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	92,65	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Aucun impact
9	10A20/MADJ/PRMP /SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	95,16	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Aucun impact
10	10A22/MADJ/PRMP /SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	91,95	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	Aucun impact

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Appréciation globale)

Analyse quantitative :

L'évaluation finale de la conformité de la procédure de passation des marchés publics a porté sur dix (10) marchés audités couvrant différents modes de passation, notamment les demandes de renseignements et de prix (DRP), les demandes de cotation (DC) et les appels d'offres ouverts (AOO).

L'ensemble des marchés audités a été jugé conforme au regard des critères d'évaluation retenus. Les taux individuels de performance varient entre 91,95 % et 98,24 %, traduisant un niveau globalement élevé de conformité des procédures de passation mises en œuvre par la Commune d'Adjarra.

Par ailleurs :

- tous les marchés audités ont été inscrits au Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- les délais de dépôt des offres ont été respectés pour l'ensemble des marchés examinés ;
- tous les marchés audités ont fait l'objet d'une approbation par l'autorité compétente ;
- aucun indice de conflit d'intérêts n'a été relevé ;
- un faible indice de collusion a été observé sur le marché n°10A002, sans remise en cause de la conformité globale de la procédure concernée.

Analyse qualitative :

L'analyse qualitative met en évidence une maîtrise globalement satisfaisante des procédures de passation des marchés publics par la Commune d'Adjarra.

Toutefois, certaines insuffisances ponctuelles ont été relevées sur quelques marchés, notamment :

- l'absence de certaines pièces justificatives dans les dossiers de marchés ;
- des insuffisances dans la formalisation et la traçabilité de certaines étapes de procédure ;
- des irrégularités mineures relatives à la complétude des dossiers d'appel à concurrence ;
- des insuffisances documentaires liées à la gestion des délais réglementaires et à la conservation des preuves de publication.

Ces écarts demeurent globalement mineurs et n'ont pas remis en cause la conformité générale des marchés audités. Toutefois, ils traduisent la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle documentaire, de traçabilité et de sécurisation des procédures.

Le marché n°10A002 appelle une vigilance particulière au regard des signaux faibles d'indices de collusion relevés lors des travaux d'analyse, bien qu'aucune preuve de pratique anticoncurrentielle n'ait été établie.

Conclusion générale :

Les résultats de l'audit montrent que les procédures de passation des marchés publics mises en œuvre par la Commune d'Adjarra au titre de la période sous revue présentent un **niveau global de conformité très satisfaisant**.

Les insuffisances relevées demeurent limitées et portent principalement sur des aspects documentaires, de traçabilité et de formalisation des procédures. Elles n'affectent pas substantiellement la régularité globale des marchés audités.

Toutefois, l'autorité contractante gagnerait à renforcer :

- le contrôle qualité des dossiers de marchés ;



- la gestion documentaire et l'archivage des pièces justificatives ;
- le suivi des délais réglementaires ;
- ainsi que les mécanismes internes de prévention des risques de collusion et de sécurisation des procédures de passation des marchés publics.

6.2.3.12. *Commentaire de l'autorité contractante sur la conclusion générale relative à la conformité de la procédure de passation*

La mission n'a pas reçu de commentaires de la Commune d'Adjarra.

6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette section vise à évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés, à travers deux volets complémentaires :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution (ordres de service, certificats de paiement, procès-verbaux de réception, garanties de bonne exécution, attestations d'assurance, etc.) ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

L'objectif est d'apprécier la capacité de l'autorité contractante à encadrer de manière conforme l'exécution contractuelle, en se référant aux obligations réglementaires et contractuelles en vigueur.

6.3.1. *Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés*

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés se présente comme suit :

Tableau n°19 : Résultat de la vérification de la conformité de la gestion administrative

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement respecté	% Non Respecté	
1	10A-001/MADJ/PRMP/SPPR MP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglobè	19 647 820	DRP	Auditable	80%	0%	20%	80%
2	10A002/MADJ/PRMP/SP PRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	Auditable	83,33%	0%	16,67%	83,33%
3	10A006/MADJ/PRMP/SP -PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Auditable	88,89%	0%	11,11%	88,89%
4	10A07/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Auditable	80%	0%	20%	80%
5	10A43/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	Auditable	80%	0%	20%	80%
6	10A14/MADJ/CCMP/PR MP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Auditable	80%	0%	20%	80%
7	10A15/MADJ/CCMP/PR MP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglobè dans l'arrondissement d'Aglobè (lot 2)	21 879 047	AOO	Auditable	80%	0%	20%	80%
8	10A17/MADJ/PRMP/SP -PRMP	Entretien courant de cinquante km d'infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Auditable	80%	0%	20%	80%
9	10A20/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	Auditable	88,89%	0%	11,11%	88,89%
10	10A22/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	Auditable	90,91%	0%	9,09%	90,91%
Taux de performance moyen									83,20%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel Annexe A11)

Constats :

L'examen de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés audités affiche un taux moyen de 83,20%. Toutefois, les insuffisances suivantes ont été relevées :

- l'absence de garantie de bonne exécution pour les marchés n°1, n°2 et n°3 ;
- l'absence de preuve de libération de la retenue de garantie pour les marchés n°4, n°5 et n°6 ;
- l'absence d'application des pénalités de retard sur certains marchés ayant connu des retards dans leur exécution, notamment les marchés n°7, n°8 et n°9.

Opinion de l'Auditeur :

*Le taux moyen de performance global est de **83,20%** traduisant une gestion administrative satisfaisante.*

Risques :

- non-sécurisation des intérêts de l'autorité contractante en cas de mauvaise exécution des prestations ;
- pertes financières pour l'autorité contractante du fait de la non-application des pénalités de retard ;
- fragilisation du dispositif de contrôle et de suivi de l'exécution des marchés publics ;
- insuffisance dans la traçabilité administrative et financière des opérations d'exécution des marchés ;
- contestation ou de difficultés lors des contrôles et audits a posteriori.

Recommandations :

- veiller à la constitution systématique des garanties de bonne exécution conformément aux dispositions contractuelles et réglementaires applicables ;
- assurer la conservation des preuves relatives à la libération des retenues de garantie dans les dossiers d'exécution des marchés ;
- appliquer systématiquement les pénalités prévues en cas de retard dans l'exécution des marchés, sauf justification formelle dûment approuvée ;
- mettre en place un dispositif amélioré d'archivage physique et numérique des dossiers d'exécution afin de garantir la traçabilité des opérations et des décisions prises.

6.3.2. Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution pour chaque marché sélectionné, sur la base des dates extraites des documents collectés (ordre de service, procès-verbal de réception provisoire, contrat, informations spécifiques sur le changement des délais initialement prévus en cas d'ajournement ou de prise d'avenant relatif à la modification des délais, etc.).

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus. Il présente, pour chaque marché, les données suivantes :



- la durée d’exécution contractuelle prévue ;
- la durée réellement observée déduction faite de la période d’ajournement ;
- le niveau de respect ou de dépassement des délais contractuels constaté. Et, le cas échéant, la présence d’avenants, de pénalités ou de justifications formelles.

Tableau n°20 : Résultat de l'évaluation du respect des délais contractuels

N°	N° du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle en Jours	Durée réelle en jours	Respect des délais (conforme ou non conforme)	Application de pénalités (oui ou non)	Observations
1	10A-001/MADJ/PRMP/SPPRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglobè	19 647 820	DRP	120	120	Conforme	Non	
2	10A002/MADJ/PRMP/SPPRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	90	260	Non Conforme	–	Dépassement du délai d'exécution
3	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	60	32	Conforme	Non	
4	10A07/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	30	28	Conforme	Non	
5	10A43/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	30	52	Non Conforme	–	Dépassement du délai d'exécution
6	10A14/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	120	489	Non Conforme	–	

Tableau n°20 : Résultat de l'évaluation du respect des délais contractuels

N°	N° du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle en Jours	Durée réelle en jours	Respect des délais (conforme ou non conforme)	Application de pénalités (oui ou non)	Observations
7	10A15/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	120	192	Non Conforme	–	Dépassement du délai d'exécution
8	10A17/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'Infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	90	86	Conforme	Non	
9	10A20/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	60	60	Conforme	Non	
10	10A22/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	60	104	Non Conforme	–	Dépassement du délai d'exécution

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille délai d'exécution)

Constats

L'examen du respect des délais contractuels d'exécution des marchés audités fait ressortir des insuffisances dans la maîtrise des délais d'exécution. Sur les dix (10) marchés audités :

- cinq (05) marchés ont été exécutés dans les délais contractuels prévus ;
- cinq (05) marchés ont connu des dépassements des délais d'exécution.

Les dépassements de délais concernent les marchés suivants :

- marché n°10A002/MADJ/PRMP/SPPRMP : durée contractuelle de 90 jours contre une durée réelle de 260 jours ;
- marché n°10A43/MADJ/PRMP/SP-PRMP : durée contractuelle de 30 jours contre une durée réelle de 52 jours ;
- marché n°10A14/MADJ/CMP/PRMP/SP-PRMP : durée contractuelle de 120 jours contre une durée réelle de 489 jours ;
- marché n°10A15/MADJ/CMP/PRMP/SP-PRMP : durée contractuelle de 120 jours contre une durée réelle de 192 jours ;
- marché n°10A22/MADJ/PRMP/SP-PRMP : durée contractuelle de 60 jours contre une durée réelle de 104 jours.

Par ailleurs, il ressort du tableau n°20 que les pénalités de retard n'ont pas été appliquées sur les marchés ayant connu des dépassements des délais contractuels d'exécution. Cette situation traduit des insuffisances dans le suivi et le contrôle de l'exécution des marchés publics par l'autorité contractante.

Opinion de l'auditeur :

Sur l'ensemble des marchés audités, cinq (05) marchés ont été exécutés dans les délais contractuels prévus, tandis que cinq (05) autres ont connu des dépassements des délais d'exécution.

Au regard des résultats obtenus, le respect des délais contractuels d'exécution des marchés est jugé moyennement satisfaisant.

Risque :

- retard dans la mise à disposition des ouvrages, biens ou services au profit des bénéficiaires ;
- surcoûts et de mauvaise maîtrise de l'exécution des marchés publics ;
- fragilisation du dispositif de suivi et de contrôle de l'exécution contractuelle ;
- perte financière pour l'autorité contractante du fait de la non-application des pénalités de retard ;
- contentieux avec les titulaires des marchés en cas de gestion insuffisamment documentée des prorogations et retards.

Recommandations :

- veiller au respect strict des délais contractuels d'exécution des marchés publics ;
- documenter systématiquement toute prorogation de délai ou situation de retard par des actes formels dûment approuvés ;
- appliquer les pénalités de retard prévues par les clauses contractuelles lorsque les conditions sont réunies ;
- mettre en place un dispositif de suivi périodique des délais d'exécution afin d'anticiper les risques de dépassement des délais contractuels.

6.3.3. *Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution*

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- les taux de performance sur la gestion administrative par marché ;
- les motifs et impact des écarts constatés.
- la conclusion sur la conformité du marché à l’étape de la gestion administrative, technique prend en compte le taux de performance qui doit être d’au moins 80% pour déclarer un marché conforme.

Tableau n°21 : Synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité" (Auditables ou non auditables)	Taux de Performance	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
							Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (Conforme ou non conforme)	
1	10A-001/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP	Auditables	80%	Satisfaisant	Conforme	
2	10A002/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	Auditables	83,33%	Satisfaisant	Conforme	
3	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Auditables	88,89%	Satisfaisant	Conforme	
4	10A07/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Auditables	80%	Satisfaisant	Conforme	
5	10A43/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	Auditables	80%	Satisfaisant	Conforme	
6	10A14/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Auditables	80%	Satisfaisant	Conforme	
7	10A15/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	Auditables	80%	Satisfaisant	Conforme	
8	10A17/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Auditables	80%	Satisfaisant	Conforme	
9	10A20/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	Auditables	88,89%	Satisfaisant	Conforme	
10	10A22/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	Auditables	90,91%	Satisfaisant	Conforme	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Exécution)

Analyse quantitative :

L'évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution a porté sur dix (10) marchés audités couvrant différents modes de passation, notamment les DRP, les demandes de cotation (DC) et les appels d'offres ouverts (AOO).

L'ensemble des marchés examinés a été jugé auditable et conforme au regard des critères d'évaluation retenus pour l'analyse de l'exécution des marchés publics.

Les taux de performance observés varient entre 80 % et 90,91 %, traduisant un niveau globalement satisfaisant de conformité administrative dans l'exécution des marchés audités.

Les meilleures performances ont été enregistrées sur :

- le marché n°10A22 avec un taux de 90,91 % ;
- les marchés n°10A006 et n°10A20 avec des taux de 88,89 %.

En revanche, plusieurs marchés ont enregistré des taux de performance de 80 %, traduisant la persistance de certaines insuffisances dans le suivi de l'exécution contractuelle.

Analyse qualitative :

L'analyse qualitative met en évidence une conformité globalement satisfaisante des procédures d'exécution des marchés publics de la Commune d'Adjarra. Toutefois, certaines insuffisances ont été relevées sur plusieurs marchés, notamment :

- l'absence de garanties de bonne exécution ;
- l'absence de preuves de libération des retenues de garantie ;
- le non-respect des délais contractuels d'exécution ;
- l'absence d'application des pénalités de retard malgré des dépassements de délais ;
- des insuffisances dans la conservation et la formalisation des pièces administratives d'exécution.

Ces insuffisances traduisent des faiblesses dans le suivi administratif, financier et contractuel de l'exécution des marchés publics. Néanmoins, les écarts relevés n'ont pas remis en cause la conformité générale des marchés audités.

Conclusion générale :

Les résultats de l'évaluation montrent que les procédures d'exécution des marchés publics de la Commune d'Adjarra présentent un niveau globalement satisfaisant de conformité administrative et contractuelle.

Les insuffisances constatées demeurent principalement liées :

- au suivi des garanties contractuelles ;
- à la gestion des délais d'exécution ;
- à l'application des pénalités de retard ;
- et à la formalisation documentaire des actes d'exécution.

Ces écarts, bien qu'ils n'affectent pas substantiellement la conformité globale des marchés audités, révèlent la nécessité de renforcer les dispositifs internes de contrôle et de sensibiliser les responsables techniques à l'importance de la documentation contractuelle complète, en particulier pour les phases de réception et de clôture des prestations.

6.3.4. *Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés)*

La mission n'a pas reçu de commentaire de l'autorité contractante sur la gestion administrative et de la technique d'exécution des marchés sélectionnés.

6.3.5. *Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés*

Cette étape de vérification vise à apprécier la manière dont l'autorité contractante prend en charge ces situations particulières, en s'assurant du respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur. Elle permet également d'évaluer sa capacité à gérer efficacement ces cas exceptionnels, tout en veillant à préserver la continuité des prestations et à encadrer les risques liés à l'exécution contractuelle.

6.3.5.1. *Contrôle de la conformité dans la gestion des avenants*

Ce contrôle vise à vérifier si les avenants respectent les conditions de fond et de forme prévues par la législation en vigueur, notamment en termes de justification, de seuils autorisés et de procédures d'approbation.

Tableau n°22 : Contrôle de la conformité de la gestion des avenants

N°	Références de l'avenant	Intitulé de l'avenant	Montant	Résultats de l'évaluation			Niveau de Performance
				% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
1	N°1 au marché N°10A14/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Modification du linéaire des travaux du contrat initial de 650 mètres à 544,89 mètres et la prorogation du délai d'exécution des travaux de 20 jours.	(-4759797)	100	0	0	100%
Taux de performance moyen							100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille ExécutionA13)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de conformité de **100%**, la gestion de l'avenant est jugée « **très satisfaisante** » au niveau de la Commune d'Adjarra.

6.3.5.2. *Vérification de la conformité dans la gestion des résiliations de marchés audités*

La mission a procédé à la vérification de la conformité de la résiliation des marchés sélectionnés. Cette évaluation s'est appuyée sur les grilles de vérification de conformité, et a été renseignée dans le fichier Excel, sur la feuille normée intitulée « RESILIATION », annexée au présent rapport.

Au terme des diligences mises en œuvre, nous avons noté qu'aucun des marchés audités n'a pas fait objet de résiliation au cours de la période sous revue.

6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

L'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution auditées repose sur la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés. Elle permet de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché, à partir de deux axes d'évaluation complémentaires :

- **l'analyse de la procédure de passation**, depuis la planification des acquisitions jusqu'à l'attribution du marché, en tenant compte des modalités prévues dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- **l'évaluation de la procédure d'exécution des marchés (gestion administrative générale de l'exécution**, gestion administrative particulière de l'exécution et évaluation du niveau de respect des délais contractuels d'exécution des marchés publics), fondée sur les pièces justificatives et le déroulement contractuel.

Les résultats sont structurés dans un tableau récapitulatif, renseigné pour chaque marché audité, permettant d'identifier les marchés conformes, ceux présentant des irrégularités mineures ou majeures, ainsi que les observations associées.

Pour déclarer un marché définitivement conforme (pour tout le cycle de gestion), il faut que le marché soit conjointement conforme à l'étape de la procédure de passation et à l'étape de la procédure d'exécution.

Tableau n°23 : Résultats de l'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale et du respect des délais d'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
1	10A-001/MADJ/PRMP/S PPRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	
2	10A002/MADJ/PR MP/SPPRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC	Conforme	Conforme	Conforme	
3	10A006/MADJ/PR MP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	
4	10A07/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	
5	10A43/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC	Conforme	Conforme	Conforme	
6	10A14/MADJ/CCM P/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	
7	10A15/MADJ/CCM P/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	

Tableau n°23 : Résultats de l’appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d’exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale et du respect des délais d'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
8	10A/17/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'Infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	
9	10A20/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC	Conforme	Conforme	Conforme	
10	10A22/MADJ/PRM P/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC	Conforme	Conforme	Conforme	

Source : Données issues des travaux d’audit (base Excel feuille Appréciation globale)

Commentaire sur le Tableau de synthèse :

⇒ Marchés sélectionnés

L'analyse globale des procédures de passation et d'exécution des dix (10) marchés audités montre que l'ensemble des marchés examinés a été jugé conforme au regard des critères d'évaluation retenus.

Les travaux d'audit n'ont révélé aucune irrégularité majeure de nature à remettre en cause la régularité globale des procédures de passation et d'exécution des marchés audités.

Toutefois, plusieurs insuffisances mineures ou modérées ont été relevées sur certains marchés, notamment en matière :

- de complétude documentaire ;
- de formalisation des actes de gestion ;
- de suivi des délais contractuels ;
- de conservation des pièces justificatives ;
- et d'application de certaines clauses contractuelles.

Ces écarts n'ont cependant pas affecté substantiellement la conformité générale des marchés examinés.

⇒ Marchés passés par gré à gré

Sur la base des dossiers mis à notre disposition, aucun des marchés audités n'a été passé suivant la procédure de gré à gré au cours de la période sous revue.

Les marchés examinés ont été passés principalement selon les procédures de Demande de Renseignements et de Prix (DRP), de Demande de Cotation (DC) et d'Appel d'Offres Ouvert (AOO).

⇒ Avenants audités

L'avenant audité respecte globalement les exigences réglementaires applicables en matière de modification des marchés publics.

Aucune irrégularité majeure n'a été relevée relativement à sa justification, son approbation ou sa formalisation.

⇒ Marchés résiliés

Sur la base des dossiers mis à notre disposition, aucun marché audité n'a fait l'objet d'une résiliation au cours de la période audité.

⇒ Conclusion générale

Les résultats de l'audit montrent que les procédures de passation et d'exécution des marchés publics de la Commune d'Adjarra présentent un niveau globalement satisfaisant de conformité aux dispositions réglementaires applicables.

Les insuffisances relevées demeurent essentiellement liées :

- au respect de certaines formalités documentaires ;
- à la gestion et à la conservation des pièces justificatives ;
- au suivi des délais contractuels ;
- à l'application des pénalités de retard ;
- ainsi qu'à la traçabilité de certaines opérations de gestion contractuelle.

Bien que ces insuffisances n'aient pas remis en cause la conformité générale des marchés audités, elles traduisent la nécessité de renforcer :

- les mécanismes internes de contrôle ;
- le suivi administratif et contractuel des marchés ;
- la sécurisation documentaire des procédures ;
- ainsi que la traçabilité des actes et décisions intervenant tout au long du cycle de passation et d'exécution des marchés publics.

6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

La mise en œuvre effective des recommandations témoigne de la volonté de corriger les insuffisances relevées, de renforcer la conformité aux règles en vigueur et d'améliorer les performances de la commande publique.

La mission a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'audit antérieures (2017) concernant les marchés publics de l'autorité contractante.

Cette évaluation s'est fondée sur les recommandations **transmises par le commanditaire de l'audit ou obtenues sur place auprès de l'autorité contractante**. L'analyse a permis de juger du niveau d'exécution de chacune d'elles à partir de preuves documentaires ou factuelles. Les résultats de cette évaluation ont été renseignés dans le fichier Excel normé intitulé « **Mise en œuvre Recommandations** », annexé au présent rapport.

Tableau n°24 : La synthèse des résultats, extrait du fichier Excel, se présente comme suit :

N°	Domaine concerné	Recommandations	Marché concerné (le cas échéant)	Action entreprise	Résultat de l'évaluation	Taux de performance (%)	Justificatifs fournis
1	Passation	Respect des critères d'analyse et d'attribution, respect du délai de validité des offres	Constat Général	Amélioration partielle	Moyennement conforme	-	Documents disponibles pour la mission de revue gestion 2016-2017
2	Exécution	Renforcer le suivi technique des travaux, respect des délais d'exécution	Constat Général	Amélioration partielle	Moyennement conforme	-	Documents disponibles pour la mission de revue gestion 2016-2017
Taux de performance moyen							-

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Mise en œuvre recommandations)

6.1 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

La mission a évalué la mise en œuvre des décisions rendues par l'ARMP dans le cadre de marchés ayant fait l'objet de recours contentieux.

Les décisions examinées ont été obtenues auprès du commanditaire ou directement auprès de l'autorité contractante. L'auditeur a vérifié les suites données à chaque décision sur la base de documents justificatifs (lettres, procès-verbaux, DAO révisé, etc.) et d'entretiens réalisés sur le terrain. L'analyse a été renseignée dans le fichier Excel normé intitulé « **Mise en œuvre des décisions de l'ARMP** », annexé au présent rapport

Tableau n°25 : Mise en œuvre des décisions de L'ARMP

N°	Référence du marché	Intitulé du marché	Date de la décision	Contenu de la décision	Action entreprise	Résultat de l'évaluation	Taux de performance (%)	Justificatifs fournis
1	Marché N°10A15//MADJ/CCMP/ PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	13/10/2023	Irrecevable	Respecté	Conforme	100%	Décision ARMP + courriers échangés
Taux de performance moyen							100%	

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de conformité de **100%**, la mise en œuvre des recommandations des décisions de l'ARMP est jugée « **très satisfaisante** » au niveau de la Commune d'Adjarra.

6.2 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

Le contrôle de la matérialité vise à vérifier l'existence physique, fonctionnelle ou documentaire des prestations financées sur les marchés audités. Cette étape permet de s'assurer que les biens, services ou ouvrages payés ont été effectivement livrés, réalisés ou exécutés conformément aux stipulations contractuelles.

La mission a procédé à la vérification de la matérialité des prestations relatives aux marchés sélectionnés, ainsi qu'à certains marchés additionnels expressément désignés par le commanditaire.

Cette vérification s'est fondée sur les éléments suivants :

- les documents contractuels (DAO, contrats, PV de réception, décomptes, attachement, etc.) ;
- les constats physiques réalisés sur site, ou les preuves documentées (photos, témoignages, rapports de mission de suivi, etc.) ;
- la concordance entre les prestations attendues et les prestations effectivement constatées.

Le tableau ci-après présente la synthèse des vérifications menées :

Tableau n°26 : Vérification de la matérialité des prestations

N°	Référence du marché	Intitulé du marché	Type de prestation (travaux, fournitures, services)	Localisation ou bénéficiaire	Constat de matérialité	Observations	Conclusion
1	Marché N°001/MADJ/PRMP/SPRMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	Travaux	Centres de santé de Tchakou et Aglogbè	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Néant	Conforme
2	Marché N°10A002/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	Prestations intellectuelles	Commune d'Adjarra	Livrables existants	Néant	Conforme
3	Marché N° 10A-006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similibre et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	Fourniture	Centres de santé de la commune d'Adjarra	Existant et en état	Néant	Conforme
4	Marché N°10A-07/MADJ/PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	Fourniture	Mairie et des arrondissements	Livrables existants	Néant	Conforme
5	Marché N°10A13/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	Travaux	Hôtel de ville	Livrables existants	Néant	Conforme
6	Marché N°10A14/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	Travaux	Arrondissement de Médédjonou	Existant et en état	Néant	Conforme
7	Marché N°10A15/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	Travaux	EPP d'Odo-Hongla et EPP Aglogbè	Existant et en état	Néant	Conforme
8	Marché N°10A17/MADJ/CCMP/PRMP/SP-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	Travaux	Commune d'ADJARRA	Existant et en état	Néant	Conforme
9	Marché N°10A20/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	Prestations intellectuelles	Commune d'Adjarra	Livable existant	-	Non appréciable
10	Marché N°10A22/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	Travaux	Commune d'Adjarra	Existant et en état		

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Matérialité)

Commentaire

L'examen de la matérialité des prestations réalisées dans le cadre des dix (10) marchés audités a permis de constater, de manière générale, l'existence physique des prestations exécutées ainsi que leur conformité globale aux stipulations contractuelles.

Les vérifications de terrain effectuées auprès des différents sites et bénéficiaires ont montré que :

- les travaux réalisés sont globalement exécutés et physiquement constatés ;
- les fournitures acquises sont disponibles et en état ;
- les livrables attendus au titre des prestations intellectuelles existent et ont été mis à la disposition des bénéficiaires ;
- aucune anomalie majeure affectant la matérialité des prestations n'a été relevée sur les marchés audités.

Les prestations vérifiées concernent notamment :

- des travaux d'infrastructures et d'équipements communautaires ;
- des fournitures administratives et sanitaires ;
- des prestations intellectuelles ;
- ainsi que des travaux d'entretien et d'aménagement.

Par ailleurs :

- huit (08) marchés ont été déclarés conformes au regard des constats de matérialité effectués ;
- un (01) marché relatif au recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la Commune d'Adjarra a été jugé « non appréciable », bien que le livrable ait été déclaré existant, ce qui suggère une limitation dans les éléments disponibles permettant une appréciation complète de la conformité de la prestation ;
- aucune observation particulière ou anomalie significative n'a été signalée sur les marchés examinés.

Globalement, les travaux de vérification confirment un niveau satisfaisant de matérialité des prestations exécutées dans le cadre des marchés publics audités. Toutefois, l'existence d'un marché jugé non appréciable souligne la nécessité de renforcer la documentation technique et les éléments justificatifs permettant une appréciation complète de certaines prestations intellectuelles.

7. CONCLUSION

Conformément aux Termes de Référence de la mission ainsi qu'aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur applicables aux marchés publics audités au niveau de la Commune d'Adjarra, une revue des marchés échantillonnés au titre de l'exercice 2023 a été réalisée.

S'inscrivant dans une logique de contrôle a posteriori de la régularité des procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics, cette mission avait pour objectif d'apprécier le niveau de conformité des procédures mises en œuvre, d'identifier les insuffisances éventuelles ainsi que leurs impacts, et de proposer des mesures correctives appropriées.

De manière générale, les travaux d'audit révèlent **un niveau globalement satisfaisant de conformité** des procédures de passation et d'exécution des marchés publics de la Commune d'Adjarra. Les résultats obtenus montrent que des efforts significatifs ont été consentis par les acteurs de la commande publique en vue d'assurer le respect des principes fondamentaux régissant les marchés publics, notamment les principes de transparence, d'égalité de traitement des candidats, de libre accès à la commande publique et de traçabilité des procédures.

Les marchés audités ont, dans leur ensemble, été jugés conformes, tant au niveau des procédures de passation que de l'exécution des prestations. Les vérifications effectuées n'ont pas révélé d'irrégularités majeures de nature à remettre substantiellement en cause la régularité globale des marchés examinés.

Toutefois, certaines insuffisances méritent une attention particulière, notamment :

- les faiblesses observées dans le système d'archivage et de conservation des documents de passation et d'exécution des marchés publics ;
- certaines insuffisances documentaires affectant la traçabilité des procédures ;
- le non-respect de certains délais réglementaires et contractuels ;
- l'absence ou l'insuffisance de preuves de publication de certains avis et procès-verbaux ;
- l'absence de certaines pièces relatives aux garanties contractuelles et au suivi de l'exécution des marchés ;
- ainsi que des insuffisances dans le suivi des pénalités de retard et la formalisation des actes de gestion contractuelle.

Bien que ces insuffisances n'aient pas remis en cause la conformité générale des marchés audités, elles traduisent la nécessité de renforcer les mécanismes internes de contrôle, de suivi administratif et de sécurisation documentaire des procédures de marchés publics.

La mise en œuvre effective des recommandations formulées dans le présent rapport permettra de consolider les acquis observés et d'améliorer davantage la performance, l'efficacité, la transparence et la fiabilité du système de passation et d'exécution des marchés publics de la Commune d'Adjarra au titre des exercices futurs.

8. ANNEXES

Annexe 1 : Liste de présence de restitution

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution

Annexe 3 : Liste de la documentation à apprêter par l'Autorité contractante

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés

Annexe 5 : Compilation des grilles de vérification de conformité et de matérialité



Annexe 1 : Liste de présence de restitution





GROUPEMENT

LISTE DE PRESENCE DES SEANCES

RECRUTEMENT DE CABINETS OU FIRMES POUR LA REALISATION DES AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS - LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS
AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Autorité Contractante : Mairie d'Adjara

Date : 25/11/2025

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION/POSTE	CONTACT ET MAIL	EMARGEMENT
1	GOUSTON A. Wilfrid	Mairie d'Adjara	PRMP	0197767835 goutonwad@mail.com	
2	YADOU'CEYON K. Armand	Mairie Adjara	DST	0166657673 kandotecearmadagmail.com	
3	HOUNVON Olivier	Mairie Adjara	CCJ	0197070563 olivierhounvon@gmail.com	
4	AKOHA Guerschom	Mairie Adjara	DSI Mairie/Adjara	0196027629 guerschomakoha@mairie.bj	
5	ABIANDE D. Pascal	//	Cell DSI	0141124346 ferreuxdellie@gmail.com	
6	HOUGH S. Gilbert	Mairie Adjara	C/CCMP	0197290801 gilbert.hough@mairie.bj	

TEL : (229) 95 19 07 57 / 21 32 47 46 - 03 BP 1678 Cotonou



7	FANOU Y. G. Diane	Adjarra	DAAF	0155023620 fanoudiane@gmail.com	
8	GOVECHAN Augustin	Adjarra	DL P	0166621010 augustin.govechan@mairie.com	
9	KORA Sika Rasul	Belmag/ Everest	Membre de l'équipe	0154387305 rasulsikakora@gmail.com	
10	KAKPO Thérèse	BELMAG/ EVEREST	chef d'équipe	0136025244 tkakpo@belmag.co.com	
11	ADINGNI Ghislain	Belmag/ Everest	Membre de l'équipe	0169391976 adingnighislain@gmail.com	
12					
13					
14					
15					

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution





REPUBLIQUE DU BENIN

-----@-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----@-----

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS



ARMP

AUTORITE DE
REGULATION DES
MARCHES PUBLICS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE
DIFFERENTES AUTORITES CONTRACTANTES AU TITRE DE LA GESTION
BUDGETAIRE 2023

Mission réalisée par le **Groupement**

BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISISES ASSOCIES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP)

Consultant : Groupement BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISISES ASSOCIES

Autorité Contractante Concernée : MAIRIE D'ADJARRA

NOVEMBRE 2025

W 7 fg X
hug fg X
H Z

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE DIFFERENTES
AUTORITES CONTRATANTES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2023**

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Consultant : Groupement BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

Autorité Contractante concernée : MAIRIE D'ADJARRA

L'an deux mil vingt et cinq et le mardi 25 novembre à 17 h 18 minutes a eu lieu à la salle de réunion de la **Mairie d'Adjarra**, la séance de restitution de la mission d'audit de conformité des marchés publics passés au titre de l'exercice budgétaire 2023 au niveau de l'Autorité contractante susmentionnée.

Cette séance de restitution qui est une exigence des Termes de Référence de la mission d'audit commanditée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au consultant indépendant mandaté a pour objectif non seulement de partager avec les responsables concernés de l'Autorité Contractante, le point des constats faits au cours de la revue de conformité et de matérialité des procédures de passation et d'exécution par la mission, mais aussi de recueillir de la part de l'autorité contractante les contres observations.

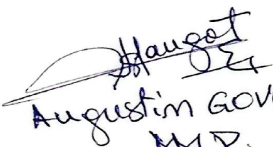
Présidée par Madame FANOU M. G. Diane en qualité de DAAF de la Mairie d'Adjarra, la séance a connu la participation effective des acteurs de la chaîne des dépenses publiques de l'autorité contractante auditée ainsi que de **l'équipe des auditeurs**.

Au cours de cette séance, le point des marchés audités et les observations d'ordre général retraçant les points positifs et négatifs ont été partagées par l'équipe d'audit aux représentants de l'autorité contractante présente.

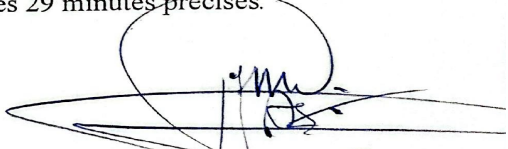
La liste de présence de la séance ainsi que la fiche de synthèse regroupant le point de l'échantillonnage fait et les observations d'ordre générale et spécifique sont jointes au présent procès-verbal.

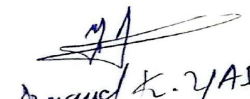
La séance a pris fin à 17 heures 29 minutes précises.

Ont signé :


Augustin GOVECHAN
BBLP.

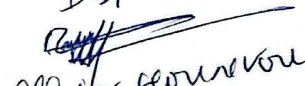

Seybo Gilbert HOUGUI
(C/CCAP)

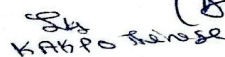

Wilfrid A. GOUION
(PRMP)


Amadou K. YADOLETOM
DST


Diane FANOU
(DAAF)


Selva Raoul KORA
Pascal ADANDE
Col DST


Olivier HOUNKOU
CET


KABPO


ADINGNI Ghislain

Annexe 3 : Liste des documents à apprêter par chaque
Autorité contractante





AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS – LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Liste des documents requis

N°	PIECES ATTENDUES
Pièces d'ordre général	
1	Acte de nomination des membres de la CCMP
2	Acte de nomination du Chef CCMP
3	Acte portant AOF de la CCMP
4	Acte de nomination de la PRMP
5	Acte portant AOF de la PRMP
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP
7	Acte portant AOF du SP-PRMP
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés
14	Registre spécial de dépôt des offres
15	Les statistiques, les indicateurs de performance sur les marchés
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés
17	Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle (DNCMP/CCMP)
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés
19	Preuve de transmission des rapports par le Chef Cellule à l'autorité de contractante
20	Document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
21	La balance générale des comptes et grand livre des comptes fournisseurs pour les institutions, les sociétés, les agences, et autres établissements publics ii. Le compte administratif, le compte de gestion du receveur et le rapport d'exécution budgétaire pour les communes iii. Les états des engagements (DPAF) au titre de l'exercice sous revue pour les ministères
22	Listes des DAO lancées au cours des exercices 2022 et 2023 dont la procédure n'a pas abouti
23	Tout document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
24	Manuel de procédures de la structure le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour la procédure de passation	
25	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence
26	ANO sur le DAC par la CCMP/DNCMP (Bon à lancer) ou du bailleur en cas de financement extérieur



27	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
28	Preuves de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
29	Liste d'émargement des candidats ayant retiré le DAO
30	Liste d'émargement des déposants des offres dans le registre spécial
31	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED
32	PV d'ouverture des offres
33	Note de service de désignation des membres des commissions ad'hoc d'ouvertures et d'évaluation des offres
34	Preuve de publication des PV d'ouverture des offres
35	Déclaration de l'AC en cas d'infructuosité de l'appel d'offre le cas échéant
36	Avis de l'organe de contrôle compétent avant la déclaration d'infructuosité par l'AC si marché relancé
	Preuve de publication de la déclaration d'infructuosité si marché relancé
37	Le PV de délibération de la COE avec la liste de présence des membres présents à ladite séance. Il est signé par au moins 3/5 des membres de la COE.
38	PV d'ouverture des plis par la Commission d'Ouverture et d'Évaluation
39	Rapport d'évaluation sanctionnant les travaux de la COE
40	ANO sur le rapport d'évaluation par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
41	PV d'attribution provisoire
42	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire
43	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI
44	Courriers d'information aux soumissionnaires non retenus
45	Avis d'attribution définitive
46	Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive
47	Marché signé, approuvé et enregistré
48	ANO sur le marché par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
49	Bon de commande ou marchés subséquents en cas d'accord-cadre
50	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
51	Acte de mise en place de la commission de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) des marchés
52	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) le cas échéant pour l'arrêt de la procédure
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles pour la procédure de passation	
53	Rapport spécial validé par la commission de contrôle de l'autorité contractante pour les Ententes Directes (ED)
54	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la DNCMP (entente directe, appel d'offres restreint)
55	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR, l'ED ou la DRP restreinte élaborée par l'AC
56	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint, DRP restreinte) Article 33 et 35 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)
57	Lettres d'invitation à soumissionner déchargées (avec Accusé de réception) pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations) avec les décharges de fournisseurs consultés
58	Preuve de transmission du marché conclu par entente directe (ED) à l'ARMP pour information
59	Preuve de transmission à la DNCMP des marchés de gré à gré ou ED autorisé en Conseil des Ministres
60	Accusé de réception des fournisseurs consultés des lettres de consultation restreinte (appel d'offres restreint, demandes de cotations)



61	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants
62	Preuve de libération de la garantie de l'offre des différentes soumissions rejetées
63	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution administratif des marchés	
64	Ordre de démarrage du service (OS)
65	Caution de l'avance de démarrage
66	Caution de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
67	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives)
68	Caution de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
69	Preuves de paiement (mandats, remises de chèques, ordres de virements)
70	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive
71	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou la lettre de demande du titulaire du marché pour la résiliation du contrat, le cas échéant
72	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) pour les avenants au contrat, le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution technique des marchés	
73	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux
74	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage) pour les marchés de travaux
75	Preuve d'existence d'un contrôleur permanent pour la surveillance des travaux (maître d'œuvre)
76	PVs / Rapports de réception des corps d'état pour les marchés de travaux ou Procès-verbaux de réception technique intermédiaire (si applicable dans les contrats à tranches ou à phases techniques)
77	Plans de recollement pour les marchés de travaux
78	PV de réunion de chantier pour les marchés de travaux
79	Le journal de chantier est disponible et tenu à jour sur le chantier en permanence ou Main courante du chantier ou registre des visites du maître d'ouvrage / maître d'œuvre
80	Rapports de contrôle/suivi conformément aux clauses contractuelles
81	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle pour les marchés de travaux
	PV de pré-réception technique s'il y a lieu
82	PV de réception provisoire et définitif
	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison
83	Rapports (livrables) validés pour les PI
84	Procès-verbal de mise en service (pour les équipements techniques, installations ou logiciels) : Pour les marchés de fournitures et services
85	Certificat de conformité technique / Attestation de garantie (équipements spécialisés) si applicable
86	Mise à disposition officielle du livrable (note de transmission ou rapport de dépôt) : PI
87	Registre ou fiche de stock des matières retraçant les entrées de biens et les sorties
	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés



N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation
1	10A-001/MADJ/PRMP/SPP RMP	Travaux de réalisation de deux forages équipés de pompes immergées avec alimentation en énergie solaire et branchement sur installation des salles d'eau des centres de santé de Tchakou et Aglogbè	19 647 820	DRP
2	10A002/MADJ/PRMP/SPPRMP	Etude et contrôle des travaux d'aménagement de deux kilomètres cinq cents et pistes rurales prioritaires de la commune d'Adjarra (piste Honvié avant César vers Médédjonou)	6 242 200	DC
3	10A006/MADJ/PRMP/SP-PRMP	Acquisition des trente lits d'hospitalisation avec matelas en similicuir et potence au profit des centres de santé de la commune d'Adjarra	19 147 660	DRP
4	10A07/MADJ/PRMP/S P-PRMP	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement des services de la Mairie et des arrondissements	14 849 330	DRP
5	10A43/MADJ/PRMP/S P-PRMP	Installation de réseau interphone dans les bureaux de l'hôtel de ville	9 855 360	DC
6	10A14/MADJ/CCMP/P RMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture du terrain de sport de l'arrondissement de Médédjonou (lot 3)	34 039 557	AOO
7	10A15/MADJ/CCMP/P RMP/SP-PRMP	Réalisation de la clôture de l'EPP d'Odo-Hongla (budget participatif) et achèvement de celle de l'EPP Aglogbè dans l'arrondissement d'Aglogbè (lot 2)	21 879 047	AOO
8	10A/17/MADJ/PRMP/S P-PRMP	Entretien courant de cinquante km d'infrastructures de Transport Rural (ITR) Prioritaires de la commune	17 581 056	DRP
9	10A20/MADJ/PRMP/S P-PRMP	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la commune d'Adjarra	9 912 000	DC
10	10A22/MADJ/PRMP/S P-PRMP	Travaux d'ouverture de 20km de voies dans la Commune d'Adjarra	9 468 320	DC

**Annexe 5 : Compilation des grilles de
vérification de conformité et de
matérialité**